



Changer permis de conduire algérien en permis de conduire français

Par **chance**, le **16/03/2010** à **22:27**

Bonjour, j'avais 1 permis de conduire en France pendant une dizaine d'années et on me l'a annulé judiciairement de 2002 à 2003. Ensuite j'ai passé le permis en Algérie en 2007 et je suis revenu en France en décembre 2009. J'ai été en préfecture en janvier 2010 et j'ai obtenu un récépissé de permis de conduire français. Aujourd'hui il se trouve que la préfecture est sur le point d'annuler le récépissé qu'il m'avait accordé sous prétexte que j'ai fait l'objet d'une mesure d'annulation en France de 2002 à 2003. Maintenant j'aimerais savoir s'il existe un recours possible. Merci d'avance.